



Rapport d'engagement
2023

Aperçu des thématiques abordées et résumé des actions d'engagements en 2023

L'engagement avec les émetteurs est un élément essentiel de la politique d'investissement responsable d'Egamo. Il consiste à inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques ESG dans la durée, grâce à un dialogue constructif et un suivi réalisé sur le long terme. Il repose sur la conviction que les bonnes pratiques ESG permettent de favoriser la performance durable des entreprises.

En 2023, la mise en œuvre de notre politique d'engagement s'est concrétisée par de multiples actions d'engagement.

Nous avons continué à consolider notre stratégie d'engagement en soutenant trois initiatives globales :

- Adhésion à Climate Action 100+
- Lettre à Bruno Lemaire (Appel à une amélioration du cadre réglementaire et législatif du dialogue actionnarial sur les enjeux climats)
- Signature d'une lettre aux gouvernements au sujet du traité international contre la pollution plastique

Nous avons réalisé 151 engagements auprès de 135 entreprises :

- 4 engagements individuels ciblés à la suite de controverses
- 85 engagements individuels répartis sur 4 thématiques :
 - Part des administrateurs salariés au CA (10)
 - Indépendance du Board (9)
 - Nombre de controverses relatives aux droits humains et du travail (19)
 - Relais de la campagne SBT (Scientific Based Target) du CDP (47)
- 60 engagements collaboratifs répartis sur 2 thématiques :
 - Campagne NDC (Non Disclosure Campaign) sur le climat, la forêt et l'eau avec le CDP (52)
 - Engagement sur les protéines durables avec FAIRR (8)
- 2 engagements collaboratifs ciblés :
 - ENGIE
 - ACCIONA

SOMMAIRE

Notre politique d'engagement.....	4
Adhésion à l'initiative Climate Action 100+.....	11
Lettre à Bruno Lemaire (Appel à une amélioration du cadre réglementaire et législatif du dialogue actionnarial sur les enjeux climats)	13
Signature d'une lettre aux gouvernements au sujet du traité international contre la pollution plastique.....	14
Synthèse quantitative de nos engagements avec les émetteurs.....	16
Engagement à la suite de controverses	18
ENVIRONNEMENT Climat : engagement CDP « SBT campaign ».....	21
ENVIRONNEMENT Biodiversité : engagement CDP « Non Disclosure campaign »	24
SOCIAL Transition alimentaire : engagement avec FAIRR sur les protéines durables	27
SOCIAL : nombre d'administrateurs salariés	30
SOCIAL : nombre de controverses concernant les droits de l'homme / du travail	31
GOVERNANCE : nombre d'administrateurs indépendants.....	34
Focus sur ACCIONA	35
Focus sur ENGIE	36
ANNEXE : Liste des émetteurs contactés	38

Notre politique d'engagement

- Déclaration d'engagement

La démarche d'investisseur responsable est ancrée dans l'ADN d'EGAMO depuis sa création. Elle réside dans son engagement historique à prendre en compte les critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG) dans son processus d'investissement et de gestion des risques.

L'engagement d'EGAMO vise à conjuguer performance et durabilité. Notre conviction est que la performance de nos investissements peut être préservée, pérennisée et consolidée par l'intégration des critères ESG dans nos analyses et processus d'investissement.

Nous croyons que la gestion active des risques liés aux critères extra financiers est génératrice d'une double performance :

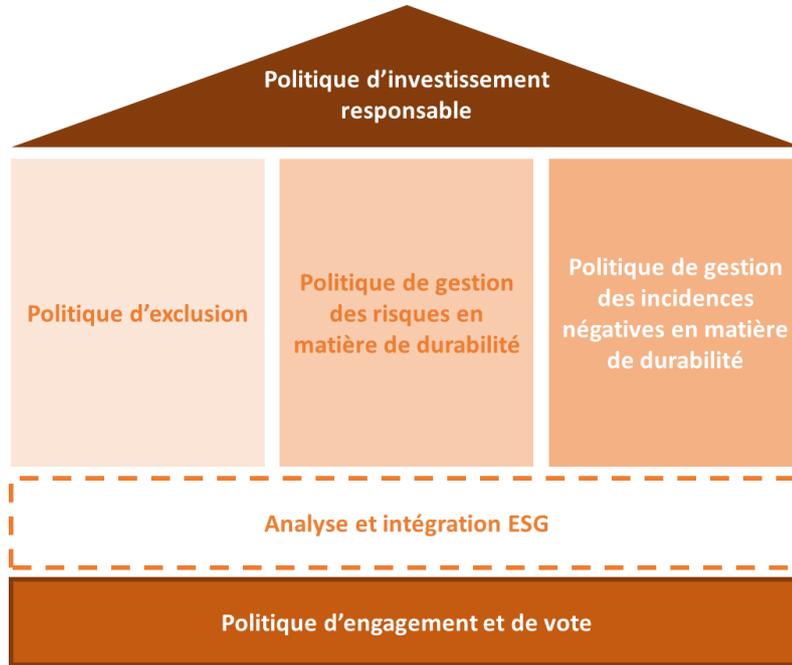
- **Une performance sociétale**, qui consiste à engendrer des impacts ESG positifs pour la société
- **Une performance financière**, induite par les pratiques économiques et ESG résilientes des émetteurs, privés ou publics.

En cohérence avec les enjeux ESG adressés par ses actionnaires, EGAMO soutient l'investissement responsable par des actions significatives, parmi lesquelles figurent l'adoption de **sa raison d'être** lors du Conseil d'Administration du 3 décembre 2020.

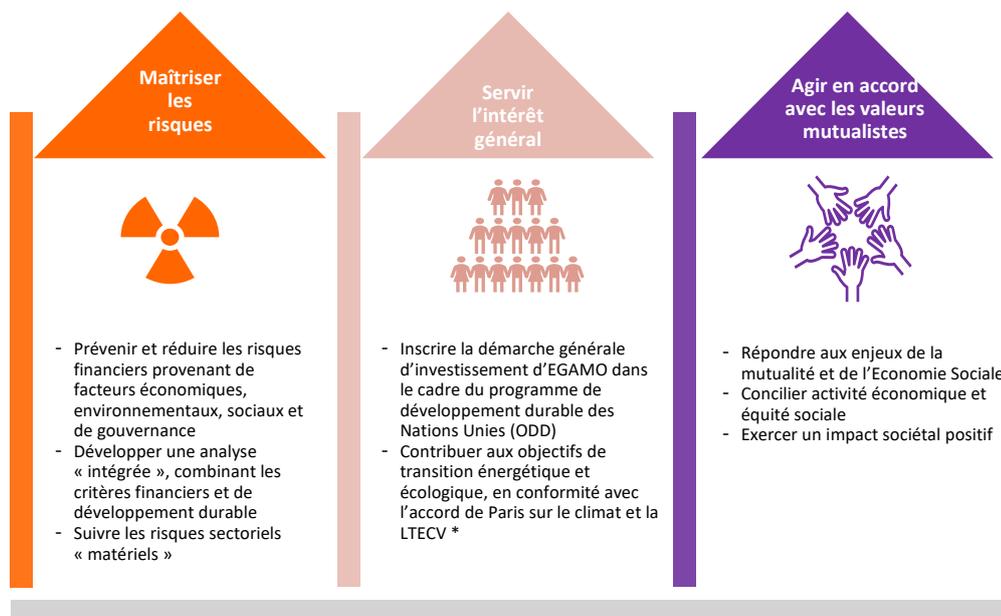
« Engagés pour une finance durable et performante, facteur de développement mutuel »

- Démarche ESG d'EGAMO

Par ailleurs, la « **Politique d'engagement** » d'EGAMO est l'une des composantes de sa « **Politique d'investissement responsable** », laquelle est centrée autour de processus d'analyse et d'intégration ESG des investissements :



Cette dernière est articulée autour de **trois principes directeurs**, à partir desquels sont déclinées les différentes stratégies de prise en compte des critères ESG : exclusions, gestion de controverses, filtrage positif sur la base d'une notation sociétale, vote, **et engagement**.



Principe 1 : Maîtriser les risques financiers

Conscients des impacts néfastes que peuvent engendrer des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance non maîtrisés sur les investissements financiers, EGAMO a développé un système d'analyse et de suivi orienté « maîtrise des risques financiers » avec lequel elle surveille en continu les pratiques des émetteurs investis.

Le principe de la « maîtrise des risques financiers » est compatible avec les exigences de l'Article 3 du Règlement Disclosure 2, portant sur les « politiques relatives aux risques en matière de durabilité ».

EGAMO assure également une veille active des opportunités qui peuvent apparaître sur les marchés.

Principe 2 : Servir l'intérêt général

La démarche d'Investissement Responsable d'EGAMO s'inscrit dans le cadre du programme de développement durable de l'Organisation des Nations Unies à l'horizon 2030. Ce programme représente un appel universel à l'action pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de toutes les personnes partout dans le monde, tout en leur ouvrant des perspectives d'avenir.

EGAMO a retenu plusieurs ODD en rapport avec des enjeux sociétaux prioritaires à son activité d'investissement. Ces objectifs sont intégrés dans le processus d'analyse extra-financière des émetteurs et dans sa politique d'engagement et de vote.



<https://www.un.org/fr/exhibit/odd-17-objectifs-pour-transformer-notre-monde>

Principe 3 : Agir en accord avec les valeurs mutualistes

Filiale de gestion d'actifs du Groupe Vyv, qui s'impose comme le leader français en matière de santé et de protection sociale, EGAMO s'engage à promouvoir les valeurs mutualistes et de l'économie sociale à travers ses activités. Cet engagement « au service du mieux-vivre » se traduit par la prise en compte d'enjeux spécifiques dans sa réflexion et son processus d'analyse propriétaires. EGAMO considère que l'évaluation minutieuse des pratiques sociales et sociétales des émetteurs faisant partie de ses investissements est un gage de leur durabilité.

Les principes « Servir l'intérêt général » et « Agir en accord avec les valeurs mutualistes » sont compatibles avec l'Article 4 du Règlement Disclosure 5, portant sur les « incidences négatives en matière de durabilité ».

- Stratégie d'engagement

EGAMO dispose d'une « **Politique d'engagement** » par laquelle elle cherche à inciter les émetteurs dans lesquels elle investit à améliorer leurs pratiques ESG dans la durée, grâce à un dialogue constructif et un suivi réalisé sur le long terme. Cette politique repose sur la conviction que les bonnes pratiques ESG permettent *in fine* de favoriser la performance durable des émetteurs, et donc, notamment, de **réduire les risques en matière de durabilité**.

La stratégie d'engagement d'EGAMO s'insère intégralement dans son dispositif de gestion des « risques en matière de durabilité », qui s'appuie sur :

- L'appréciation du comportement ESG des émetteurs
- Le suivi des indicateurs de risques ESG (variations de notes et des indicateurs critiques ESG, controverses).

Les pratiques ESG des émetteurs / sociétés de gestion en matière de gestion des risques financiers provenant de critères ESG sont surveillées de façon à s'assurer qu'elles ne génèrent pas des impacts négatifs.

En conformité avec sa « **politique d'engagement** », EGAMO instruit un dialogue avec l'émetteur, qui s'inscrit dans le cadre d'un **processus d'escalade** pour lequel les différentes étapes (courriers, rencontres individuelles, « vote avec les pieds », initiatives collectives, etc...) sont franchies en fonction du niveau de risque auquel EGAMO est confronté. Le format de la **phase d'engagement / dialogue** avec les émetteurs et les sociétés de gestion dépend du niveau de gravité des risques ESG constatés.

EGAMO soutient pleinement le Pacte Mondial de l'ONU qui synthétise les lignes directrices fixées par l'OIT, l'ONU et l'OCDE en matière de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de santé-sécurité au travail, d'environnement et d'éthique des affaires.

Les 10 principes du Pacte Mondial	
Droits de l'Homme	Promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme
	Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme
Normes internationales du travail	Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
	Contribuer à l'élimination de toutes ses formes de travail forcé ou obligatoire
	Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
Environnement	Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession
	Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
	Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
Lutte contre la corruption	Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
	Agir contre la corruption sous toutes ces formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

En tant qu'investisseur responsable, EGAMO s'engage également à participer et à contribuer aux **Objectifs de Développement Durable**, en mesurant l'atteinte de certains de ces objectifs au niveau des portefeuilles qu'elle gère (via des indicateurs d'impact), et en s'efforçant de parfaire sa contribution, au fil du temps, dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.

Dans ce cadre, pour chacun des Objectifs de Développement Durables qu'elle a retenus, EGAMO a identifié **plusieurs sources d'impacts ESG prioritaires** intégrés dans son système transverse de gestion et surveillance des « incidences négatives en matière de durabilité » :



L'engagement avec les émetteurs est un élément essentiel de la politique d'investissement responsable d'EGAMO. Il consiste à :

- Dialoguer pour comprendre les enjeux ESG des entreprises dans lesquelles EGAMO investit, encourager à rendre publiques leurs stratégies, politiques et performances ESG
- Inciter la transparence lors d'une controverse et/ou la prise de mesures correctives

L'engagement d'EGAMO s'inscrit dans son ADN hérité de son environnement économique constitué principalement de mutuelles, d'acteurs institutionnels de l'économie sociale, et de son groupe d'appartenance, le « Groupe Vyv ».

Quatre thématiques sont identifiées :

Thématiques	Objectifs	ODD
Le travail comme facteur de développement individuel et collectif	Favoriser l'accès à l'emploi et améliorer la qualité de vie au travail Exemples : non-discrimination, mixité, égalité salariale, formation, prévention, ...	3, 4, 5, 8, 10, 16 et 17
La préservation de toutes les ressources	Préserver la Biodiversité promouvoir les énergies renouvelables, la décarbonation des portefeuilles, le recyclage et les constructions et mobilité bas carbone Exemples : smart city...	6, 7, 11, 12, 14 et 15
Une société plus inclusive	Promouvoir le développement des territoires et le soutien des fragilités Exemples : accès au logement, aux soins, à l'éducation, aux réseaux mobiles, bancaires, à l'eau et à l'énergie, financement et bassin d'emplois locaux, maintien à domicile, ...	1, 2, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 16
Des environnements promoteurs de santé	Promouvoir des solutions environnementales et de soins impactant positivement la santé Exemples : efficacité des traitements, suivi médical et orientation dans le parcours de soin, qualité eau, air, substituts au plastique ...)	1, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 16

- Participation aux initiatives

Notre engagement est consolidé par les actions que nous menons de façon pro-active dans le cadre de nos interventions au sein d'initiatives nationales et internationales visant à promouvoir et à faire progresser les pratiques de la responsabilité sociétale et de l'investissement responsable, et plus particulièrement celles qui sont en lien avec l'environnement.

En 2023, EGAMO a rejoint Climate Actions 100+

Initiatives	Date d'adhésion	Principales missions
PRI Principles for Responsible Investments	2010	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la prise en compte des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance par les investisseurs institutionnels • Respecter 6 principes visant à insérer les critères ESG dans les pratiques d'investissement
CDP Carbon Disclosure Project	2015	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à une économie prospère à long terme, pour les hommes et la planète • Rassembler les investisseurs et les émetteurs pour bâtir une économie durable en mesurant et en comprenant leur impact environnemental
FIR Forum pour l'Investissement Responsable	2021	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la finance durable en France et à l'international • Réorienter les flux financiers vers une économie bas-carbone et inclusive, en cohérence avec l'accord de Paris et les ODD
FAIRR	2021	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser aux risques et opportunités ESG induits par la production animale intensive
Acces to Medicine	2021	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'industrie pharmaceutique à agir pour que tous aient accès aux soins. • Publier l'Access to Medicine Index, classant les 20 principales entreprises pharmaceutiques en fonction de leurs contributions à cet objectif.
Finance For Biodiversity Pledge	2021	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger et restaurer la biodiversité par le biais des activités de financement et d'investissements
Pacte Mondial France	2022	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les Dix Principes du Global Compact des Nations Unies au sein de la stratégie des organisations • Agir pour soutenir les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.
Climate Actions 100+	2023	<ul style="list-style-type: none"> • Peser sur les grands émetteurs de gaz à effet de serre de l'économie mondiale

Adhésion à l'initiative Climate Action 100+

EGAMO a adhéré à Climate Action 100+ en novembre 2023 :

https://www.climateaction100.org/whos-involved/investors/?search_investors=egamo&investor_type=asset-manager

Cette adhésion marque l'engagement d'EGAMO pour le climat et nous permet plus particulièrement de continuer notre engagement collaboratif auprès d'ENGIE initié en 2022 au sujet de sa stratégie climat et biodiversité. Cet engagement collaboratif, coordonné par CA100+, regroupe 27 signataires, dont EGAMO au titre d'investisseur contributeur.

ABOUT CLIMATE ACTION 100+

Climate Action 100+ is an investor-led initiative to ensure the world's largest corporate greenhouse gas emitters take necessary action on climate change.



Organisation

CA100+ regroupe plus de 700 investisseurs représentant plus de 68 trillions de dollars d'actifs sous gestion. L'initiative a été lancée en décembre 2017 au cours du One Planet Summit et est coordonnée par cinq réseaux d'investisseurs : les PRI, l'IIGCC (Institutional Investors Group on Climate Change), l'AIGCC (Asia Investor Group on Climate Change), l'IGCC (Investor Group on Climate Change) et le CERES. (<https://www.climateaction100.org/about/#>)

Objectifs

L'objectif global de l'initiative est d'œuvrer pour le respect des accords de Paris, de réduire de moitié les émissions de GES d'ici 2030 et d'atteindre zéro émission nette de GES d'ici 2050. Pour ce faire, les investisseurs dialoguent avec les émetteurs pour qu'ils poursuivent trois objectifs :

1. Mettre en œuvre un cadre de gouvernance solide qui énonce clairement la responsabilité du conseil d'administration à l'égard des risques liés aux changements climatiques ;
2. Prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre tout au long de la chaîne de valeur, notamment en dialoguant avec les parties prenantes telles que les décideurs politiques et d'autres acteurs pour lever les obstacles sectoriels à la transition.
3. Fournir une information d'entreprise améliorée afin de permettre aux investisseurs d'évaluer la solidité des plans de transition des entreprises et d'améliorer la prise de décision d'investissement.

(<https://www.climateaction100.org/the-three-goals/>)

Emetteurs ciblés par CA Action100+

A ce jour 170 entreprises ont été ciblées. Elles représentent 10,3 trillions de dollars de capitalisation boursière. (<https://www.climateaction100.org/whos-involved/companies/>)

L'identification des entreprises-cibles s'est effectuée en deux temps.

- 1) Lors du One Planet Summit, les cent premières ont été choisies parmi les principaux indices mondiaux et représentaient deux tiers des émissions annuelles mondiales industrielles de GES.
- 2) En juillet 2018, 61 sociétés supplémentaires furent identifiées dans une liste dite « + ». Il s'agit d'entreprises qui ont une opportunité significative pour conduire une transition énergétique, ou qui peuvent être exposées aux risques financiers liés au climat.
[**https://www.novethic.fr/lexique/detail/climate-action-100.html**](https://www.novethic.fr/lexique/detail/climate-action-100.html)

Lettre à Bruno Lemaire (Appel à une amélioration du cadre réglementaire et législatif du dialogue actionnarial sur les enjeux climats)

Le 18 avril 2023, EGAMO a co-signé la lettre adressée au Ministre de l'Economie et des finance Bruno Lemaire pour une amélioration du cadre réglementaire et législatif du dialogue actionnarial sur les enjeux climat.

https://mcusercontent.com/84f153a0b1b1f099277fe66f7/files/69051923-e8cb-3727-86d4-e9c446620272/Lettre_pour_publication_100523.pdf

Contexte

Cette lettre a été adressée au Ministre dans le cadre de la consultation publique sur le projet de loi industrie verte.

La lettre a été rédigée à l'initiative de Hottinguer & Cie Gestion Privée, OFI Invest AM et Trusteam AM.

34 investisseurs et autres acteurs de la finance responsable, dont le FIR, l'ont signé.

Constat

Le dialogue actionnarial sur les enjeux climatiques pâtit d'un problème d'efficacité en France. D'une part les plans de transition publiés par les entreprises sont encore incomplets. D'autre part, il est aujourd'hui toujours difficile pour les actionnaires de faire valoir leurs positions et d'en débattre lors des assemblées générales.

Propositions

Pour, les 34 signataires de la lettre, le projet de loi « industrie verte » est une opportunité pour « renforcer le cadre réglementaire en faveur du dialogue actionnarial sur les enjeux climatiques en France » et font deux propositions :

- 1) La généralisation des résolutions climat « Say on Climate » et la définition d'un cahier des charges clair. Avec proposition de légiférer sur les résolutions « Say On Climate » selon le cadre suivant :
 - a. Obligation pour les sociétés cotées soumises à la CSRD – en particulier celles des secteurs à fort enjeu dans la transition énergétique – de consulter leurs actionnaires sur leur plan climat
 - b. La stratégie de transition susmentionnée doit comprendre une liste d'indicateurs clés.
- 2) La facilitation et la clarification des conditions de dépôt des résolutions actionnariales au travers d'un cas d'application concret, les résolutions climatiques :
 - a. Abaissement du seuil de capital requis pour déposer une résolution externe,
 - b. Facilitation de la procédure de dépôt d'une résolution externe en allongeant la période,
 - c. Clarification de la procédure de recours en cas de contestation,
 - d. Précision du cadre juridique sur les conditions de recevabilité des résolutions actionnariales à caractère environnemental et social

Signature d'une lettre aux gouvernements au sujet du traité international contre la pollution plastique

En novembre 2023, EGAMO a signé une lettre publique adressée aux gouvernements pour alerter sur l'importance de lutter contre la pollution plastique et sur la nécessité pour les entreprises de reporter des données sur le sujet.

<https://www.cdp.net/en/plastics/open-letter-to-governments-on-plastics-crisis>



CDP
DISCLOSURE INSIGHT ACTION

OPEN LETTER TO GOVERNMENTS ON THE PLASTICS CRISIS

This is an open letter to policymakers and the global community on the importance of addressing plastic pollution and the need for comprehensive plastic-related corporate disclosure.

The key message of this letter is to convey the significance of the current gaps in data across the plastics landscape, spanning all stages of the plastics life cycle and in all sectors. This data is vital for risk assessment, opportunity identification, understanding dependencies and impacts, setting targets, and monitoring commitments as part of the Global Plastics Treaty.

49 Financial Institutions with over 3.5T USD in assets under management have publicly endorsed CDP's message. The full list of signatories is available on page 4 and 5 of this letter.

Le contexte et les risques liée à la pollution plastique

<https://www.cdp.net/en/plastics>

- 11 millions de tonnes de déchets plastiques pénètrent dans l'océan chaque année, nuisant à la vie marine.
- Plus de 5 % des émissions mondiales de GES proviendront de la production de plastique à usage unique d'ici 2050, si les taux actuels se maintiennent.
- 88 % des entreprises déclarent que le plastique est un problème pertinent, mais 32,5 % déclarent qu'elles n'ont pas d'objectifs sur le sujet.

- La pollution et les déchets plastiques présentent des risques pour la santé humaine, tant à cause de l'exposition aux particules de plastique qu'aux produits chimiques associés.
- De nombreuses entreprises ont encore une compréhension limitée de la manière dont elles contribuent à la pollution et aux déchets plastiques.
- Les entreprises sont confrontées à un risque financier annuel de 100 milliards de dollars américains si les gouvernements leur demandaient de couvrir les coûts de gestion des déchets selon les volumes et la recyclabilité nécessaire.

Sur l'engagement

La lettre dont le CDP a été à l'initiative a été signée par 49 institutions financières, représentant 3,5 trillions de dollars d'actifs sous gestion.

En 2022, lors de la cinquième Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, les États ont voté une résolution : « Mettre fin à la pollution plastique : vers un instrument international juridiquement contraignant ».

L'objectif est d'aboutir à un accord juridiquement contraignant avant fin 2024, portant sur l'ensemble du cycle de vie des plastiques : production, utilisation, élimination.

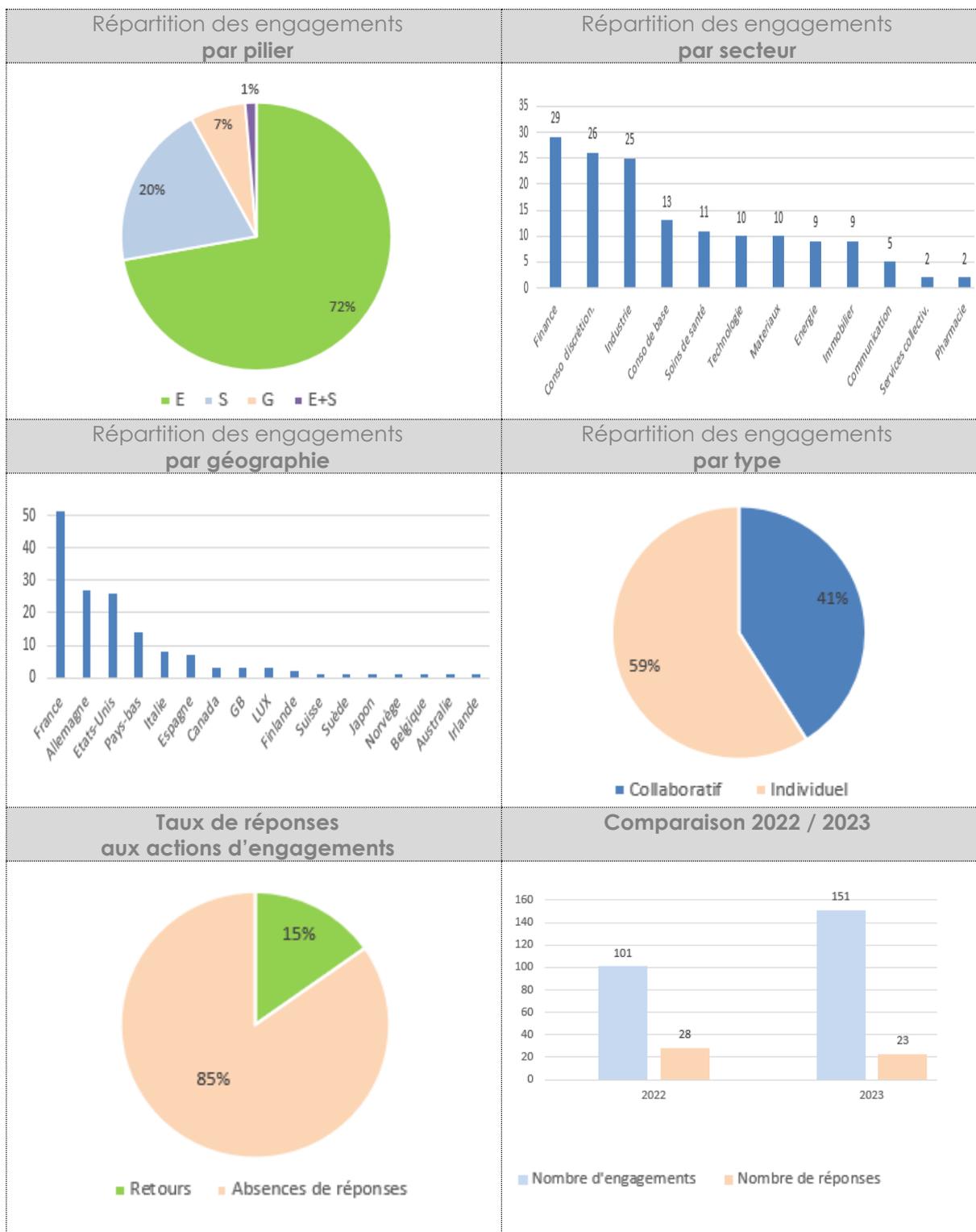
La résolution est votée, l'objectif du traité est connu, reste donc à définir son contenu.

D'où la sollicitation du CDP, relayée par le FIR, pour faire pression sur les gouvernements pour qu'ils incluent dans le traité le fait que les entreprises doivent obligatoirement reporter sur certains points de données spécifiques au plastique.

Synthèse quantitative de nos engagements avec les émetteurs

En 2023, EGAMO a réalisé 151 engagements auprès de 135 entreprises.

15% de nos actions d'engagements ont fait l'objet d'une réponse.



Focus sur la comparaison 2022 / 2023

Type d'engagements	2022	2023	Commentaires
Engagements individuels ciblés suite à controverses	5	4	RAS
Part des administrateurs salariés au CA	29	10	Focus France pour 2023.
Part des administrateurs indépendants au CA	15	9	Focus France pour 2023.
Nombre de controverses relatives aux droits humains et du travail	8	19	En 2023, nous avons abaissé le seuil d'exposition aux controverses à partir duquel nous avons engagé
CDP- Relais de la campagne SBT (Scientific Based Target)	27	47	Choix volontariste de 2023 de mettre l'accent sur les SBT
CDP- campagne NDC (Non Disclosure Campaign)	13	52	En 2022, nous avons ciblé certains émetteurs et sur les questionnaires forêt et eau. En 2023, nous avons fait le choix de participer par défaut à tous les envois de lettres effectués par le CDP et sur les trois questionnaires : forêt, eau et aussi Climat.
FAIRR – protéines durables	1	8	En 2022, engagement uniquement avec Casino, avec participation au call. En 2023, EGAMO s'est positionné comme « endorsing », c'est-à-dire que nous soutenons l'engagement et signons toutes les lettres envoyées aux CEO, mais que nous ne participons pas aux calls avec les émetteurs.
Engagements collaboratifs ciblés	3	2	RAS
TOTAL	101	151	

Engagement à la suite de controverses

ODD

	<i>La démarche d'Investissement Responsable d'EGAMO s'inscrit dans le cadre du programme de développement durable de l'Organisation des Nations Unies à l'horizon 2030</i>
---	--

Thématiques

- Le travail comme facteur de développement individuel et collectif
- La préservation de toutes les ressources
- Une société plus inclusive
- Des environnements promoteurs de santé

Démarche d'engagement d'EGAMO

L'engagement continu d'EGAMO se réalise au quotidien en fonction des alertes sur les controverses et mensuellement au travers de chaque campagne de notation ESG.

Chaque mois, le Comité ESG (CESG), comité dédié au déploiement opérationnel des orientations stratégiques en matière d'Investissement Responsable se réunit.

Outre son rôle de validation de notation des émetteurs, il a une fonction centrale dans la politique d'engagement d'EGAMO, au travers de l'application du suivi des controverses figurant au cœur de la politique de gestion des risques ESG de la société.

Ainsi, à chaque Comité ESG, les controverses les plus graves sont examinées ainsi que les réactions des sociétés pour décider d'une action sur la notation ESG ou sur le statut de l'autorisation. Le CESG se prononce sur l'intégration ou pas des émetteurs présentant des controverses jugées importantes et contraires à l'appréciation fournie par les providers.

4 émetteurs contactés par EGAMO en 2023 à la suite de controverses, dont 3 ont répondu aux demandes d'engagement d'EGAMO :

ELO SA	<ul style="list-style-type: none">• Une enquête du journal Le Monde accuse Auchan de contribuer à l'effort de guerre de l'armée Russe. Selon des documents obtenus par Le Monde, the Insider et l'ONG Bellingcat, une collecte de produits (valeur 25k€- cigarettes, chaussettes, réchauds à gaz, conserves, haches et clous) destinés à l'armée Russe, a été organisée au sein de la filiale locale d'Auchan.• Les risques sont : réputationnel et financier (en cas de sortie de la Russie qui représente 10% du CA et de boycott)• Le CESG du 21 février décide d'engager avec ELO SA• La direction du Groupe se dit surprise, et mène des vérifications sur les éléments affirmés. Le Groupe confirme ne pas avoir d'éléments confirmant ces faits. Le groupe s'engage par ailleurs à ne pas
--------	---

	participer de façon volontaire et active à aucune collecte destinée aux forces russes.
IBERDROLA	<ul style="list-style-type: none"> • Iberdrola à travers sa filiale à 52.91% Neoenergia SA, détient une participation de 10 % dans Norte Energia SA, le consortium exploitant le barrage de Belo Monte sur le fleuve Xingu au Brésil, critiqué pour avoir prétendument modifié le débit du Xingu et gravement affecté la biodiversité du fleuve. Un accord a été conclu avec le consortium (le « TCA ») pour mettre en place un ensemble d'actions de compensation et un hydrogramme de « consensus », qui l'oblige à maintenir des débits minimaux dans le fleuve. Une nouvelle plainte de chercheurs locaux a été faite auprès de l'IBAMA en février 2023 après la découverte de millions d'œufs de poisson morts à proximité du barrage. • Les risques sont essentiellement réputationnels • IBERDROLA nous a fait un retour assez complet avec un réel effort de transparence. Les impacts E&S sont effectifs et un plan d'actions a été mis en place depuis 2021 qui semble être en bonne voie d'achèvement d'ici 2024. • Le CESG du 23 mai décide l'abaissement du niveau de la controverse de critique à forte.
TOTAL	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement le 24/05/23 et réponse le 20/06/23 sur la pollution aux hydrocarbures au Nigéria. • TTE, par l'intermédiaire de sa filiale à 100 % TotalEnergies EP Nigeria Limited, détient une participation de 10 % dans la coentreprise Shell Petroleum Development Company of Nigeria (SPDCn shell exploitant), qui est accusé depuis 3 décennies de ne pas prévenir les déversements d'hydrocarbures des pipelines et ni réparé de manière adéquate les dommages environnementaux dans le delta du Niger (Nigeria). Dans un rapport de 2011, le PNUE a déclaré que les déversements d'hydrocarbures où SPDC a opéré de 1958 à 1993, avaient eu un impact considérable sur l'environnement et contribué à d'importants risques pour la santé humaine. Shell a fait preuve d'ouverture au dialogue en fournissant des mises à jour régulières sur l'approche de SPDC en matière de prévention des déversements, ses efforts de remédiation, ainsi que les défis de mise en œuvre auxquels la coentreprise est confrontée. Tous les déversements seraient causés par des vols et des sabotages. En août 2022, les médias internationaux, citant les audits de remédiation du PNUE, ont allégué des lacunes importantes dans la remédiation (projet HYPREP) mettant en évidence "une mauvaise gestion généralisée, l'incompétence, le gaspillage et le manque de transparence". Des procès ont eu lieu (15m€ versés en 12/22). • Les risques sont : réputationnels, opérationnels, financiers • TTE a partagé que certaines des réclamations contre SPDC sont antérieures à son implication dans la JV et n'est donc pas responsable de leurs accusations. Par ailleurs, il a déjà engagé 90m\$ dans le projet d'assainissement de la pollution par les hydrocarbures (HYPREP), correspondant à sa part de 10 %. Le groupe cherche à réduire son exposition au pays jugé comme trop complexe au niveau sécuritaire et à vendre sa participation depuis mai 2022 (tout comme Shell qui

	<p>vient de la céder à un consortium de sociétés nigériennes en janvier 2024). Par ailleurs, sur l'aspect remédiation, ni la SPDC ni TTE n'agissent en tant que partie contrôlante dans le projet d'assainissement HYPREP mis en place en 2016 par la PNUE, qui est sous la tutelle du ministère de l'Environnement nigérien. TTE n'a qu'un représentant au sein du CA de l'HYPREP qui plaide pour plus de transparence et des audits réguliers des projets.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conclusion : les déversements d'hydrocarbures dans les opérations de SPDC continuent a priori (ISS) de se produire parallèlement à la lenteur des mesures correctives. Le groupe fait face à de nombreuses controverses par ailleurs, 31 dont 2 en score 8. • Le CESG du 23/05/23 a décidé de maintenir le score maximal de 10 (critique).
CARREFOUR	<ul style="list-style-type: none"> • A la suite d'allégation d'un référencement d'un cultivateur brésilien en viande reconnu coupable de déforestation en Amazonie (Bruno Heller), nous avons décidé d'interroger Carrefour sur le sujet. D'autant qu'un rapport de l'ONG Mighty Earth en septembre 2022 pointait du doigt l'approvisionnement en viande de Carrefour auprès de JBS SA. • Les risques sont : réputationnels, opérationnels, financiers (de matérialité financière jugée modérée) • Carrefour s'est montré réactif face à notre email et a démenti les allégations. Aucune exploitation appartenant à l'agriculteur incriminé (Bruno Heller) ne figure sur la liste des exploitations approvisionnant le groupe. Carrefour Brésil a mené cette enquête à partir de la base de données des 33.000 fermes géo-surveillées qui approvisionnent Carrefour au Brésil et des entretiens avec Frialto, qui représente moins de 1% de la viande vendue par Carrefour Brésil, et qui a confirmé qu'il n'y avait pas de viande de la famille Heller chez Carrefour. • Le CESG décide du 20/09 de ne pas affecter la note ESG de Carrefour

ENVIRONNEMENT Climat : engagement CDP « SBT campaign »

ODD



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Thématiques

- Préservation de toutes les ressources
- Environnement promoteur de santé

Contexte

La nature et la taille des enjeux liés au réchauffement climatique a conduit à une mobilisation politique sans précédent depuis les années 1970, dont un point déterminant a été la tenue de la COP 21 en 2015, qui s'est conclue notamment par la signature de l'accord de Paris, par lequel 195 pays se sont engagés à réduire leurs émissions de CO2 et à maintenir le réchauffement sous la barre des 2° à l'horizon de 2100.

Dans sa « tragédie des horizons », Mark Carney, alors gouverneur de la Banque d'Angleterre, met en évidence les fortes possibilités de dévalorisation des actifs financiers (« stranded assets / actifs échoués ») qui résulteraient de la survenance effective ce que la TCFD (Task-Force on Financial related Disclosure) a appelé plus tard les « risques physiques » et les « risques de transition ».

La combinaison des impacts de ces deux types de risques peut conduire à la concrétisation d'un risque purement financier sur la valorisation des entreprises.

C'est dans ce contexte que l'initiative Science Based Target (SBTi) a été créée par le CDP, le Pacte mondial des nations Unies et le World Resources Institute.

L'initiative s'adresse aux entreprises qui veulent faire de leur transition vers une économie bas carbone un avantage compétitif.

Les entreprises qui adhèrent au SBTi :

- Signent une lettre qui les engage à fixer un objectif de réduction d'émission de gaz à effet de serre en se fondant sur la science
- Développent effectivement cet objectif dans les deux ans qui suivent
- Soumettent leur objectif au CDP pour validation
- Rendent public leur objectif.

Le lien ci-dessous donne les précisions sur les principes du SBT :

<https://sciencebasedtargets.org/companies-taking-action>

Démarche d'engagement d'EGAMO

<https://www.cdp.net/en/investor/engage-with-companies/cdp-science-based-targets-campaign>

<https://www.cdp.net/en/articles/investor/367-financial-institutions-and-multinational-companies-worth-33-trillion-join-forces-to-demand-science-based-targets-in-race-to-15c>

Le CDP a lancé en 2023 une campagne visant les entreprises à adopter des SBT.

La campagne 2023-24 est soutenue par 367 institutions financières représentant 33 trillions de dollars en actifs sous gestion. Elle vise 2100 entreprises les plus émettrices de GES pour les encourager à se fixer un objectif scientifique (SBT) pour réduire leurs émissions de 1,5 degré d'ici 2050.

Parmi ces 2100 entreprises, EGAMO a identifié 47 émetteurs en portefeuille. EGAMO a relayé le message du CDP en adressant à chacun d'entre elles une demande visant à les encourager vivement à signer la lettre d'engagement « SBTi Business Ambition for 1.5°C » et à s'engager à atteindre des objectifs scientifiques de zéro émission nette d'ici 2050 avec des objectifs scientifiques provisoires (SBT).

Emetteurs contactés par EGAMO en 2023

47 émetteurs ont été contactés par EGAMO en 2023 :

Financières (21)	ABN AMRO, ALLIANZ, ASSURAZIONI GENERALI, BANCO SANTANDER, BANK OF AMERICA, SCOTIA BANK, CAIXA BANK, CITIGROUP, COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA, DEUTSCHE BANK, EXOR, GOLDMAN SACHS, JP MORGAN CHASE, KBC GROUP, MIZUHO, MORGAN STANLEY, MUNICH RE, MN GROUP, PROSUS, SCOR, WELLS FARGO
Industries (10)	BE SEMICONDUCTOR, BOUYGUES, DEUSTSCHE LUFTHANSA, FEDEX, FRAPORT, GRUPO ACS, HOCHTCHIEF, MTU AERO, RHEINMETTAL, UPS
Biens discrétionnaires (4)	STELLANTIS, MAGNA INTL, MERCEDES BENZ, HELLA
Immobilier (2)	VONOVIA, TAG IMMOBILIEN
Matériaux (1)	BASF
Services aux collectivités (1)	FORTUM OYJ
Santé (4)	BAXTER, DANAHER, FRESENIUS MEDICAL CARE, FRESENIUS SE
Technologie (3)	ADYEN, INFINEON, IBM
Communication (1)	TELECOM ITALIA

9 émetteurs ont répondu :

ABN AMRO	Choix du Protocole NZBA (Net Zero Banking Alliance)
CAIXA	Mise en place de standard SBTi applicable aux banques
Fortum Oyj	Demande de certification SBTi faite (en attente de réponse)
KBC	Engagement pris en 2022 pour une validation par SBTi en 2024
MTU Aero Engines AG	En cours d'étude
Munich Re	Choix de ne pas soumettre leurs objectifs à SBTi
TAG Immobilien AG	Envisage de rejoindre SBTi
Wells Fargo & Company	Pas de volonté de rejoindre SBTi
VONOVIA	A soumis son plan à SBTi

ENVIRONNEMENT Biodiversité : engagement CDP « Non Disclosure campaign »

ODD

	<i>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</i>
---	---

Thématiques

- Environnement promoteur de santé
- Préservation de toutes les ressources

Contexte

<https://www.cdp.net/en/investor/engage-with-companies/non-disclosure-campaign>

<https://www.cdp.net/en/articles/investor/over-1600-non-disclosing-high-impact-companies-urged-to-share-environmental-data-by-nearly-300-leading-financial-institutions>

Selon la Convention sur la Diversité Biologique des Nations Unies (CDB), la biodiversité est définie comme la « variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie. Elle comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes.

Les activités humaines sont à l'origine d'une dégradation de la biodiversité mondiale, dont les principaux symptômes sont :

- La « sixième extinction de masse », relative à l'explosion du taux de disparition de nombreuses espèces naturelles depuis la révolution industrielle (on compte plus de 680 espèces disparues depuis le 16ème siècle)
- La croissance continue des espèces menacées (exemple : 41% des espèces d'amphibiens sont actuellement menacées d'extinction).

Parallèlement, puisque dans le cadre de leurs activités, les entreprises exploitent le capital naturel (directement ou indirectement via leur chaîne d'approvisionnement), leur bon fonctionnement est affecté. Les modèles d'affaires des entreprises, et donc le système financier dans son ensemble, sont également menacés par la perte de la biodiversité.

Chaque année le CDP demande à plus de 10 000 entreprises de répondre aux questionnaires sur le changement climatique, mais aussi sur l'eau et également sur les forêts, ces deux derniers questionnaires faisant partie de l'enjeu Biodiversité.

Démarche d'engagement d'EGAMO

EGAMO a adhéré à l'initiative Finance for Biodiversity Pledge en 2021.

Par ailleurs, dans le cadre du Carbon Disclosure Project (CDP), EGAMO appelle les émetteurs privés et publics à mesurer et à insérer leurs expositions environnementales dans la base de

données du CDP, afin que celles-ci soient accessibles et exploitables, en vue d'une agrégation au sein des portefeuilles d'actifs des gestionnaires financiers.

En 2023, EGAMO a engagé avec des entreprises qui n'ont pas répondu aux questionnaires sur la forêt, l'eau et le carbone.

CDP distingue deux modes d'implication au niveau des investisseurs :

- Lead : l'objectif principal est de remettre la lettre de demande de divulgation à la société au nom du groupe d'investisseurs intéressé (confirmant ainsi la demande déjà envoyée par le CDP avec une demande directe des investisseurs)
- Co-sign : l'investisseur co-sign la lettre

EGAMO a participé en tant que « Co-sign ».

52 émetteurs ont été contactés par EGAMO en 2023

Plusieurs émetteurs ont été sollicités sur 2 questionnaires ou sur 3 questionnaires.

Questionnaires Climat

17 émetteurs qui n'avaient pas renseigné le questionnaire climat en 2022 ont été contactés pour le faire en 2023 :

Consommation discrétionnaire (4)	BasicFit, HelloFresh, Stellantis, Trigano
Finance (4)	Berkshire hathaway, Fairfax financial, Exor, EQT
Immobilier (2)	Altarea cogedim, Aroundtown
Industrie (3)	ADP, Fraport, Technip FMC
Matériaux (2)	AkzoNobel, Vimorin
Soins de santé (1)	Diasorin
Technologie (1)	Adyen

Suite à cette sollicitation, 4 émetteurs ont renseigné le questionnaire : ADP, AkzoNobel, Altérea et Aroundtown.

Questionnaires Forêt

25 émetteurs qui n'avaient pas renseigné le questionnaire forêts en 2022 ont été contactés pour le faire en 2023 :

Communication (1)	Vivendi
Consommation discrétionnaire (7)	BMW, Renault, Intercontinental hotels, PVH, Ferrari, Stellantis, Mercedes-Benz
Energie (1)	Eni
Finance (2)	Berkshire hathaway, Fairfax financial
Immobilier (2)	Nexity, Vonovia
Industrie (3)	Grupo ACS activades des construction, Bouygues, Hochtief
Matériaux (5)	AkzoNobel, ArceloMittal, Arkema, Saint Gobain, Covestro
Soins de santé (4)	Bryistol-Myers, McKesson, Sanofi, Abbvie

Suite à cette sollicitation, 3 émetteurs ont renseigné le questionnaire : Hochtief, Sanofi, Intercontinental hotels.

Questionnaires Eau

19 émetteurs qui n'avaient pas renseigné le questionnaire forêts en 2022 ont été contactés pour le faire en 2023 :

Consommation discrétionnaire (4)	BMW, Plastic Omnium, Moncler, Zalando
Energie (1)	Equinor
Industrie (8)	Grupo ACS, Alstom, Bouygues, Leonardo, Rheinmettal, Safran, Airbus, TehcnipFMC
Matériaux (3)	Tenaris, Covestro, Imerys
Soins de santé (2)	EssilorLuxottica, Grifols
Technologie (1)	Apple

Suite à cette sollicitation, 4 émetteurs ont renseigné le questionnaire : BMW, Grifols, Imerys, Plastic Omnium.

SOCIAL Transition alimentaire : engagement avec FAIRR sur les protéines durables

ODD

	<i>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</i>
	<i>Établir des modes de consommation et de production durables</i>
	<i>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</i>
	<i>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</i>

Thématiques

- Environnement promoteur de santé
- Préservation de toutes les ressources

Contexte

The Lancet » a publié en Janvier 2019 une étude déterminante sur les enjeux de la transition alimentaire.

Cette étude a pour objectif d'élaborer des objectifs scientifiques mondiaux. Son mérite est double :

- Avoir un fondement scientifique : 37 scientifiques dans diverses disciplines (santé humaine, environnement, durabilité) y ont participé
- Concilier deux finalités : une consommation alimentation saine (objectif sanitaire) et une production durable (objectif environnemental).

La conclusion du rapport est « qu'une alimentation saine planétaire est une alimentation flexitarienne, qui est largement à base de plantes mais peut éventuellement inclure de petites quantités de poisson, de viande et de produits laitiers ».

Selon le rapport, d'ici 2050, la transition alimentaire nécessite :

- Une multiplication par deux de la consommation mondiale de fruits, légumes, fruits à coque et légumineuses
- Une division par deux de la consommation de viande rouge et de sucre.

Vous trouverez ci-dessous les liens vers le rapport EAT-LANCET/

<https://www.thelancet.com/commissions/EAT>

[https://eatforum.org/content/uploads/2019/07/EAT-Lancet Commission Summary Report French.pdf](https://eatforum.org/content/uploads/2019/07/EAT-Lancet_Commission_Summary_Report_French.pdf)

<https://go.fairr.org/Protein-Diversification-Engagement-Investor-Briefing-Phase-1-2023>

Démarche d'engagement d'EGAMO

EGAMO adhère à FAIRR en janvier 2021.

FAIRR est un réseau d'investisseurs qui sensibilise aux risques et opportunités ESG induits par la production animale intensive.

FAIRR compte plus de 370 membres représentant 70 trillions d'USD sous gestion.

Un de ses premiers sujets de recherche a été la résistance antimicrobienne.

L'initiative produit de la recherche publique sectorielle thématique et de la recherche privée sur plus de 100 entreprises pour ses membres et propose également à ses membres de participer à des engagements collectifs.

C'est notamment dans ce cadre qu'EGAMO avait participé à l'engagement sur les « protéines durables » ces deux dernières années, en 2021 et 2022.

Aujourd'hui, FAIRR a clôt cet engagement et en a lancé un autre dans la continuité du premier sur la « diversification des protéines ». En effet, si les entreprises ont réalisé des progrès en proposant des sources alternatives de protéines, elles ne parviennent pas encore à intégrer pleinement cette diversification à leur stratégie climat et sanitaire.

Or le système alimentaire est un facteur clé du changement climatique et de la perte de biodiversité : l'élevage est responsable de 19,6 % de toutes les émissions anthropiques de gaz à effet de serre et l'élevage de bétail représente 72 % de la déforestation du Brésil.

Ce nouvel engagement sur la diversification des protéines demande aux entreprises de :

- Soutenir la transition vers une alimentation saine et durable pour la planète grâce à l'intégration de la diversification des protéines dans les stratégies climatiques ;
- Allouer des ressources pour diversifier leur portefeuille de protéines
- Inciter les consommateurs à adopter des sources alternatives de protéines nutritives et durables.

EGAMO a choisi de rejoindre l'engagement sur la diversification des protéines ; ceci pour trois raisons principales :

- 8 entreprises sur les 20 ciblées par l'engagement sont en position chez EGAMO
- Le double enjeux environnemental et social (santé)
- Il correspond particulièrement bien à deux thématiques :
 - Environnement promoteur de santé
 - Préservation de toutes les ressources.

Ce nouvel engagement est soutenu par 65 investisseurs institutionnels représentant plus de 10,8 trillions de dollars d'actifs combinés (https://www.fairr.org/engagements/protein-diversification?page_2dAvJolmmql4PIDUJwpC8G=2)

Il y a trois niveaux d'engagement : 1) lead ; 2) supporting et 3) endorsing.

EGAMO s'est positionné comme « endorsing », c'est-à-dire que nous soutenons l'engagement et signons les lettres envoyées aux CEO, mais que nous ne participons pas aux calls avec les émetteurs.

Emetteurs contactés par EGAMO en 2023

EGAMO a co-signé avec les autres investisseurs, une lettre envoyée au CEO de 8 émetteurs en portefeuille :

CARREFOUR SA	M. Bompard
DANONE	M. Saint-Afrique
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N	M. Muller
MONDELEZ INTERNATIONAL	M. Van de Put
NESTLE SA	M. Schneider
TESCO PLC	M. Murphy
UNILEVER PLC	M. Schumacher
THE KRAFT HEINZ COMPANY	M. Patricio

Les lettres ont été envoyées en novembre 2023.

Les résultats de l'engagement seront connus à la fin de l'été 2024.

SOCIAL : nombre d'administrateurs salariés

ODD

	<i>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</i>
---	---

Thématique

Le travail comme facteur de développement individuel et collectif.

Contexte

L'implication des salariés dans la gouvernance de l'entreprise permet :

- D'aligner les intérêts des actionnaires et des employés sur le long terme
- De prendre des décisions qui contribuent à favoriser les avancées sociales.

La nomination d'administrateurs salariés est considérée comme un principe de bonne gouvernance.

Démarche d'engagement d'EGAMO

EGAMO a développé fin 2019 une démarche progressive de mesure d'impact ESG qui repose notamment sur la proportion de salariés au sein du conseil d'administration. Cet indicateur est obtenu en rapportant le nombre d'administrateurs salariés au nombre total d'administrateurs.

A ce stade, EGAMO n'a pas fixé d'objectifs quantitatifs ESG sur l'ensemble de sa gestion, en revanche cette démarche s'applique déjà aux fonds labellisés ISR. Dans la mesure où des émetteurs sont également détenus par des mandats, cette démarche bénéficie donc également directement aux clients.

10 émetteurs ont été contactés par EGAMO

Financières (2)	COFACE, CAISSE DE CREDIT IMMOBILIER
Industries (1)	BUREAU VERITAS
Matériaux (1)	VILMORIN
Immobilier (2)	ICADE SANTE SAS, KLEPIERRE
Energie (1)	TECHNIP ENERGIES
Consommation discrétionnaire (2)	ALD SA, MICHELIN
Communication (1)	EUTELSAT

Pas de retour

SOCIAL : nombre de controverses concernant les droits de l'homme / du travail

ODD

	<i>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</i>
---	---

Thématique

Le travail comme facteur de développement individuel et collectif.

Contexte

Le travail décent est un enjeu majeur. À l'échelle mondiale, 61% des travailleurs occupaient un emploi informel en 2016. En excluant le secteur agricole, 51% de tous les travailleurs entraient dans cette catégorie d'emploi.

Vous pouvez trouver ci-dessous le site le lien internet vers le site des Nations-Unis pour obtenir plus d'éléments de contexte :

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/economic-growth/>

Démarche d'engagement d'EGAMO

EGAMO a développé fin 2019 une démarche progressive de mesure d'impact ESG qui repose notamment sur la proportion de salariés au sein du conseil d'administration.

A ce stade, EGAMO n'a pas fixé d'objectifs quantitatifs ESG sur l'ensemble de sa gestion, en revanche cette démarche s'applique déjà aux fonds labellisés ISR. Dans la mesure où des émetteurs sont également détenus par des mandats, cette démarche bénéficie donc également directement aux clients.

19 émetteurs ont été contactés par EGAMO

Communication (2)	UBISOFT, DELIVERY HERO
Industries (2)	RYANAIR, ARCELOR
Biens discrétionnaires (5)	PVH, H&M, VF CORP, VOLKSWAGEN, MICHELIN
Biens de base (3)	COCA COLA, CARREFOUR, MONDELEZ
Energie (2)	ENI, TOTAL ENERGIE
Services aux collectivités (1)	ENGIE
Technologie (4)	TELEPERFORMANCE, APPLE, MICROSOFT, NOKIA

9 émetteurs ont répondu

H&M	Réactivité à notre engagement. Rejet de toute allégation de recours au travail forcé. Mesures prises de due diligence process, traçabilité des matières premières, recours exclusif au coton organique certifié hors région du Xinjiang). Remédiation effectuée de rattrapage de salaire non payé pendant covid.
VF CORP	Courrier adressé à Egamo réitérant i) son engagement éthique avec arrêt des relations commerciales avec ses fournisseurs impliqués dans des controverses liées au travail forcé), ii) soutien

	de ses fournisseurs pendant le covid, iii) protection des droits Humains (conformité en matière de traitement salarial).
VOLKSWAGEN	Réactivité et charte disponible sur Internet qui paraît exhaustive ; Retour rappelant 1) l'adhésion de VW aux principes des Nations Unis relatifs au respect des droits humains (salaires décents, absence d'expropriation de terrains, traitement paritaire, liberté d'association, lutte contre travail forcé/des enfants). 2) Annonce en févr.-23 d'un engagement passé avec son partenaire SAIC pour donner la priorité à des conditions de travail décentes dans l'usine d'Urumqi ; 3) son opposition aux allégations sur violations de droit humain dans la province du Xinjiang, 4) l'existence d'un code de conduite pour les fournisseurs (avec questionnaires d'auto-évaluation et inspections locales sur place, avec indice de durabilité lors de l'attribution d'un contrat)
CARREFOUR	Retour "positif" : enquêtes et visites de site sur base annuelle, en cours pour 2023, avec absence d'utilisation de coton de région incriminée. Mise en place à venir d'un système d'alerte à travers sa chaîne d'approvisionnement pour cartographie ses fournisseurs de rang 1 à 5.
MONDELEZ	Retour circonstancié avec rappel de leur politique sur le travail des enfants ainsi que sur leurs objectifs y afférant. Groupe de travail interne sur les Droits Humains, collaboration avec des pairs de la Consumer Goods Forum HR Coalition, soutien aux initiatives législatives pour imposer respect DH à travers la chaîne d'approvisionnement, prend part à des engagements multipartites (Gouvernements, ONG) pour l'accès à l'éducation en Afrique.
ENGIE	Engie conscient que l'industrie du photovoltaïque est très sujet aux risques des droits de l'homme du fait que la Chine en est le principal producteur de Matières Premières. Mise en place d'un plan stricte de vigilance depuis 2020 en Chine : audit externe de ses fournisseurs, signatures de chartes avec rupture immédiate possible en cas de travail forcé découvert. Membre du Solar Power Europe qui vient de publier en 10/22 ses recommandations pour une chaîne fournisseurs transparente, durable, et responsable. Devoir de vigilance appliqué par le groupe dans ses filiales avec un paragraphe dédié au HR/forced labour dans son "Engie Procurement Charter".
ARCELOR	Le groupe a cranté un niveau supplémentaire sur la sécurité et la santé en 2022. Une série d'actions enclenchées, dont des KPI liés à ces thématiques dans la rémunération des dirigeants (15% du STIP/Short term incentive plan, 10% du LTIP/ Long term incentive plan). Le groupe est conscient des problèmes au Kazakhstan, dont les mines sont les plus gazeuses au monde et avec un climat très rude.
MICHELIN	Michelin a été réactif et nous a adressé un mail adressé sur sa "politique générale" en matière de droit du travail avec des chartes détaillées et renforcées en 2022 - ambition (et mesures prises) en respect droits du travail tant en direct que chez ses fournisseurs (signataire pacte NU, validation 2x/an gouvernance droits Humains, déploiement inaugural 2022 d'une politique cadre sur droits humains (discrimination, santé/sécurité, rémunération décente) avec suivi d'indicateurs

	<p>dans la durée et cartographie des risques par le contrôle interne ; plan d'action 2022-25 suite à l'audit 2021.</p> <ul style="list-style-type: none">- Politique d'achat responsable (sélection de fournisseurs, signature de la charte sur Relations fournisseurs Responsables en oct.-12 , délégation à Ecovadis d'audits documentaires RSE)
--	--

GOVERNANCE : nombre d'administrateurs indépendants

ODD

	<i>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</i>
---	--

Thématique

Le travail comme facteur de développement individuel et collectif.

Contexte

La nomination d'administrateurs indépendants est considérée comme un principe de bonne gouvernance.

Démarche d'engagement d'EGAMO

EGAMO a développé fin 2019 une démarche progressive de mesure d'impact ESG qui repose notamment sur la proportion des administrateurs au sein du conseil d'administration.

A ce stade, EGAMO n'a pas fixé d'objectifs quantitatifs ESG sur l'ensemble de sa gestion, en revanche cette démarche s'applique déjà aux fonds labellisés ISR. Dans la mesure où des émetteurs sont également détenus par des mandats, cette démarche bénéficie donc également directement aux clients.

9 émetteurs ont été contactés

Financières (2)	CAISSE CENTRALE CREDIT IMMO, CAISSE NAT REASSUR MUTUELLE
Industries (1)	ELIS
Immobilier (2)	ICADE SANTE
Biens discrétionnaires (2)	HERMES, ARVAL
Pharmacie (3)	SARTORIUS STEDIM BIOTECH, IPSEN
Technologie (1)	ATOS

Pas de retour

Focus sur ACCIONA

ODD

	<i>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</i>
---	---

Thématique

Le travail comme facteur de développement individuel et collectif.

Contexte

En mai 2022, les PRI ont officiellement lancé « Advance », l'initiative d'engagement collaboratif centrée sur les droits humains et les questions sociales.

En tant que signataire des PRI, EGAMO a choisi de rejoindre cette initiative et a signé la déclaration des investisseurs, que vous pouvez retrouver en suivant le lien ci-dessous :

<https://www.unpri.org/investment-tools/stewardship/advance>

A fin décembre 2022 :

- 40 entreprises sont ciblées (Il s'agit à ce jour d'émetteurs pour le moment exclusivement des secteurs métaux/mines et énergies renouvelables)
- 220 investisseurs soutiennent l'initiative, représentant 30 trillions d'euros d'actifs sous gestion.
- 121 d'entre eux participent opérationnellement à des actions d'engagement, parmi les 40 entreprises ciblées.

EGAMO s'est proposé de participer aux engagements sur les 10 émetteurs qu'elle a en position parmi la liste des 40 : Anglo American, Arcelor Mittal, Glencore, Acciona, E.ON, EDF, EDP, ENEL, ENGIE, Iberdrola.

Devant le succès de cette initiative auprès des investisseurs, les PRI n'ont pas pu affecter les investisseurs à toutes les entreprises avec lesquelles ils ont exprimé un intérêt à s'engager.

EGAMO participera à l'engagement avec Acciona, au côté de 5 autres investisseurs. Le dialogue a eu lieu en 2023.

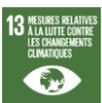
Démarche d'engagement d'EGAMO

Courant 2023 EGAMO a participé à des échanges avec son groupe d'investisseurs.

Un entretien a eu lieu avec la direction RSE du groupe le 10/10/2023 sur les points suivants : les organes qui supervisent le code d'éthique et le suivi des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP), l'intégration du respect des droits de l'homme dans les rémunérations du top management, les actions envisagées sur le sujet, sa gestion au quotidien, les audits réalisés auprès des fournisseurs, l'identification des pays les plus à risques... Des premiers efforts de transparence et de granulation ont été communiqués mais des questions additionnelles/complémentaires ont été envoyées fin janvier 2024 pour que le groupe intègre les réponses dans leur 1er HR report au S1 2024.

Focus sur ENGIE

ODD

	<i>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</i>
	<i>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</i>

Thématique

Préservation de toutes les ressources

Contexte

ENGIE a réalisé en 2021 des progrès significatifs sur la question climatique, et plus particulièrement les points suivants :

- L'objectif net zéro pour 2045 sur les trois scopes ;
- Des efforts supplémentaires de transparence et d'information avec la publication d'un premier rapport de lobbying et d'un premier rapport climat et TCFD ;
- L'inscription d'une résolution « Say on Climate » à l'ordre du jour de l'AG 2022.

Cependant, les objectifs fixés l'année dernière ne permettent pas de placer ENGIE sous une trajectoire de scénario 1,5°C.

Démarche d'engagement d'EGAMO

EGAMO signe la lettre d'investisseurs relative aux stratégies climat et biodiversité d'ENGIE adressée à Jean-Pierre Clamadieu, président du conseil d'administration.

Cette lettre, datée du 22 décembre 2022, est signée par 27 signataires représentant plus de 2000 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

Cette lettre adresse plusieurs sujets dont une grande partie sont communs à ceux traités à travers l'initiative Climate Action 100+ (plan de transition, lobbying climat, stratégie de sortie du charbon, alignement avec un scénario 1,5°C, transition juste), complétés par d'autres (biodiversité, méthane, biométhane).

En février 2023, EGAMO, avec les signataires de la lettre, a participé au call avec ENGIE. Chaque point de la lettre a été discuté : Say On Climate, lobbying GNL, cession d'actifs dans le charbon, validation SBTi.

Enfin, toujours avec le même groupe d'investisseur, EGAMO a été signataire d'une lettre privée adressée à Jean-Pierre Clamadieu pour obtenir d'ENGIE de publier dix indicateurs clés sur sa stratégie climat et de proposer chaque année une résolution consultative relative au progrès enregistré sur sa stratégie climat.

La direction d'ENGIE a refusé le SOC annuel mais a accepté la consultation des actionnaires sur la stratégie climat tous les 3 ans (inscrite dans les statuts) ainsi que la réalisation d'un addendum au rapport TFCO 2023 pour répondre aux KPIs souhaités (mais hésitant sur le sujet car nouveau reporting CSRD à venir en 2025).

Pour 2024, le groupe d'investisseurs a établi 5 sujets prioritaires restés en suspens sur 2023 à adresser de nouveau à Engie :

- 1) Le suivi des résolutions prises en 2023 : Say on Climat, points sur la stratégie climat et son implémentation
- 2) Acter des ambitions sur le scope 3
- 3) Stratégie de sortie du charbon
- 4) La politique de rémunération liée à des objectifs de durabilité
- 5) Lobbying

Plusieurs actions sont envisagées et l'une d'entre elles sera décidée par le groupe d'investisseurs : lettre privée, meeting CA100+ investor/Engie, Meeting Engie et plusieurs parties prenantes (investisseurs + ONG etc.), lettre publique...

ANNEXE : Liste des émetteurs contactés

NOM	Secteur BICS 1	Pays	Mode d'engagement	Type d'engagement	Précision	Pilier
AbbVie Inc	Soins de santé	Etats-Unis	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt	E
ABN Amro Holding	Finance	Pays-bas	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
ACCIONA ENERGIA	Energie	Espagne	Collaboratif	PRI - ADVANCE initiative		S
ADP (Aéroports de Paris)	Industrie	France	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Climat	E
Adyen NV	Technologie	Pays-bas	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Climat	E
Adyen NV	Technologie	Pays-bas	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Airbus SE	Industrie	Pays-bas	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Eau	E
AkzoNobel	Materiaux	Pays-bas	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Climat, Forêt, Eau	E
ALD SA	Conso discrétion.	France	Individuel	Administrateurs salariés		S
Allianz SE	Finance	Allemagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Alstom	Industrie	France	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Eau	E
Altarea Cogedim	Immobilier	France	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Climat	E
APPLE	Technologie	Etats-Unis	Individuel	Controverse Droits du travail		S
Apple Inc.	Technologie	Etats-Unis	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Eau	E
ARCELOR	Industrie	France	Individuel	Controverse Droits du travail		S
ArcelorMittal	Materiaux	LUX	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt	E
ARKEMA	Materiaux	France	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt	E
Aroundtown SA	Immobilier	LUX	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Climat	E
ARVAL SERVICE LEASE SA	Conso discrétion.	France	Individuel	Administrateurs indépendants		G
Assicurazioni Generali Spa	Finance	Italie	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
ATOS	Technologie	France	Individuel	Administrateurs indépendants		G
Banco Santander	Finance	Espagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Bank of America	Finance	Etats-Unis	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Bank of Nova Scotia (Scotiabank)	Finance	Canada	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
BASF SE	Materiaux	Allemagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Basic-Fit	Conso discrétion.	Pays-bas	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Climat	E
Baxter International Inc.	Soins de santé	Etats-Unis	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
BE Semiconductor Industries N.V	Industrie	Pays-bas	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Berkshire Hathaway	Finance	Etats-Unis	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Climat, Forêt	E
BMW AG	Conso discrétion.	Allemagne	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt, Eau	E
Bouygues	Industrie	France	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt, Eau	E
Bouygues	Industrie	France	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Bristol-Myers Squibb	Soins de santé	Etats-Unis	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt	E
BUREAU VERITAS SA	Industrie	France	Individuel	Administrateurs salariés		S
CAISSE CENTRALE CREDIT IMMOBILIER	Finance	France	Individuel	Administrateurs salariés		S

CAISSE CENTRALE CREDIT IMMOBILIER	Finance	France	Individuel	Administrateurs indépendants		G
CAISSE NAT REASSURANCE MUTUELLE AGRICOLE GROUPAMA	Finance	France	Individuel	Administrateurs indépendants		G
CaixaBank	Finance	Espagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
CARREFOUR	Conso de base	France	Individuel	Controverse Droits du travail		S
CARREFOUR	Conso de base	France	Individuel	Controverse CESG		E
CARREFOUR SA	Conso de base	France	Collaboratif	FAIRR : Diversification des protéines		E
Citigroup Inc.	Finance	Etats-Unis	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
COCA COLA	Conso de base	Etats-Unis	Individuel	Controverse Droits du travail		S
COFACE	Finance	France	Individuel	Administrateurs salariés		S
Commonwealth Bank of Australia	Finance	Australie	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Covestro AG	Matériaux	Allemagne	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt, Eau	E
Danaher Corporation	Soins de santé	Etats-Unis	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
DANONE	Conso de base	France	Collaboratif	FAIRR : Diversification des protéines		E
DELIVERY HERO AG	Communication	Allemagne	Individuel	Controverse Droits du travail		S
Deutsche Bank AG	Finance	Allemagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Deutsche Lufthansa AG	Industrie	Allemagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Diasorin SpA	Soins de santé	Italie	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Climat	E
ELIS SA	Industrie	France	Individuel	Administrateurs indépendants		G
ELO SA	Conso de base	France	Individuel	Controverse CESG		S
ENGIE	Energie	France	Collaboratif	Stratégie Climat		E
ENGIE	Services collectiv.	France	Individuel	Controverse Droits du travail		S
ENI	Energie	Italie	Individuel	Controverse Droits du travail		S
Eni SpA	Energie	Italie	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt	E
EQT	Finance	Suède	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Climat	E
Equinor	Energie	Norvège	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Eau	E
EssilorLuxottica	Soins de santé	France	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Eau	E
EUTELSAT SA	Communication	France	Individuel	Administrateurs salariés		S
Exor N.V.	Finance	Pays-bas	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Climat	E
Exor N.V.	Finance	Pays-bas	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Fairfax Financial Holdings	Finance	Canada	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Climat, Forêt	E
FedEx Corporation	Industrie	Etats-Unis	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Ferrari	Conso discrétion.	Italie	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt	E
Fortum Oyj	Services collectiv.	Finlande	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Fraport AG	Industrie	Allemagne	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Climat	E
Fraport AG	Industrie	Allemagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	Soins de santé	Allemagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Fresenius SE & Co. KGaA	Soins de santé	Allemagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Goldman Sachs Group Inc.	Finance	Etats-Unis	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
GRIFOLS	Soins de santé	Espagne	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Eau	E

Grupo ACS (Actividades de Construcción y Servicios)	Industrie	Espagne	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt, Eau	E
Grupo ACS (Actividades de Construcción y Servicios)	Industrie	Espagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
H&M	Conso discrétion.	Etats-Unis	Individuel	Controverse Droits du travail		S
Hella	Conso discrétion.	Allemagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Hellofresh Ag	Conso discrétion.	Allemagne	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Climat	E
HERMES INTERNATIONAL	Conso discrétion.	France	Individuel	Administrateurs indépendants		G
HOCHTIEF AG	Industrie	Allemagne	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt	E
HOCHTIEF AG	Industrie	Allemagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
IBERDROLA	Energie	Espagne	Individuel	Controverse CESG		E+S
ICADE SANTE SAS	Immobilier	France	Individuel	Administrateurs salariés		S
ICADE SANTE SAS	Immobilier	France	Individuel	Administrateurs indépendants		G
Imerys	Matériaux	France	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Eau	E
Infineon	Technologie	Allemagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Intercontinental Hotels Group	Conso discrétion.	GB	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt	E
International Business Machines (IBM)	Technologie	Etats-Unis	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
IPSEN SA	Pharmacie	France	Individuel	Administrateurs indépendants		G
JPMorgan Chase & Co.	Finance	Etats-Unis	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
KBC Group	Finance	Belgique	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
KLEPIERRE	Immobilier	France	Individuel	Administrateurs salariés		G
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N	Conso de base	Pays-bas	Collaboratif	FAIRR : Diversification des protéines		E
Leonardo	Industrie	Italie	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Eau	E
Magna International Inc.	Conso discrétion.	Canada	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
McKesson Corporation	Soins de santé	Etats-Unis	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt	E
Mercedes-Benz Group AG	Conso discrétion.	Allemagne	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt	E
Mercedes-Benz Group AG	Conso discrétion.	Allemagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
MICHELIN	Conso discrétion.	France	Individuel	Administrateurs salariés		S
MICHELIN	Conso discrétion.	France	Individuel	Controverse Droits du travail		S
MICROSOFT	Technologie	Etats-Unis	Individuel	Controverse Droits du travail		S
Mizuho Financial Group, Inc.	Finance	Japon	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Moncler	Conso discrétion.	Italie	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Eau	E
MONDELEZ	Conso de base	Etats-Unis	Individuel	Controverse Droits du travail		S
MONDELEZ INTERNATIONAL	Conso de base	Etats-Unis	Collaboratif	FAIRR : Diversification des protéines		E
Morgan Stanley	Finance	Etats-Unis	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
MTU Aero Engines AG	Industrie	Allemagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Munich Re	Finance	Allemagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
NESTLE SA	Conso de base	Suisse	Collaboratif	FAIRR : Diversification des protéines		E
Nexity	Immobilier	France	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt	E

NN Group NV	Finance	Pays-bas	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
NOKIA	Technologie	Finlande	Individuel	Controverse Droits du travail		S
Plastic Omnium	Conso discrétion.	France	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Eau	E
Prosus	Finance	Pays-bas	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
PVH	Conso discrétion.	Etats-Unis	Individuel	Controverse Droits du travail		S
PVH Corp	Conso discrétion.	Etats-Unis	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt	E
Renault Group	Conso discrétion.	France	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt	E
Rheinmetall AG	Industrie	Allemagne	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Eau	E
Rheinmetall AG	Industrie	Allemagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
RYANAIR	Industrie	Irlande	Individuel	Controverse Droits du travail		S
Safran	Industrie	France	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Eau	E
Saint-Gobain	Materiaux	France	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt	E
SANOFI	Soins de santé	France	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt	E
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	Pharmacie	France	Individuel	Administrateurs indépendants		G
Scor SE	Finance	France	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Stellantis N.V.	Conso discrétion.	Pays-bas	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Climat, Forêt, Eau	E
Stellantis N.V.	Conso discrétion.	Pays-bas	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
TAG Immobilien AG	Immobilier	Allemagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
TECHNIP ENERGIES NV	Energie	France	Individuel	Administrateurs salariés		S
TechnipFMC	Industrie	France	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Climat, Eau	E
Telecom Italia	Communication	Italie	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
TELEPERFORMANCE	Technologie	France	Individuel	Controverse Droits du travail		S
Tenaris S.A.	Materiaux	LUX	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Eau	E
TESCO PLC	Conso de base	GB	Collaboratif	FAIRR : Diversification des protéines		E
THE KRAFT HEINZ COMPANY	Conso de base	Etats-Unis	Collaboratif	FAIRR : Diversification des protéines		E
TotalEnergies	Energie	France	Individuel	Controverse CESG		E+S
TotalEnergies	Energie	France	Individuel	Controverse Droits du travail		S
Trigano	Conso discrétion.	France	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Climat	E
UBISOFT	Communication	France	Individuel	Controverse Droits du travail		S
UNILEVER PLC	Conso de base	GB	Collaboratif	FAIRR : Diversification des protéines		E
UPS	Industrie	Etats-Unis	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
VF CORP	Conso discrétion.	Etats-Unis	Individuel	Controverse Droits du travail		S
Vilmorin & Cie	Materiaux	France	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Climat	E
VILMORIN ET COMP	Materiaux	France	Individuel	Administrateurs salariés		S
Vivendi SE	Communication	France	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt	E
VOLKSWAGEN	Conso discrétion.	Allemagne	Individuel	Controverse Droits du travail		S
Vonovia SE	Immobilier	Allemagne	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Forêt	E
Vonovia SE	Immobilier	Allemagne	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Wells Fargo & Company	Finance	Etats-Unis	Individuel	CDP: SBT Campaign		E
Zalando SE	Conso discrétion.	Allemagne	Collaboratif	CDP: Non Disclosure Campaign	Eau	E

